



La CGT SPIP 31/09 APPORTE TOUT SON SOUTIEN AUX COLLEGUES DU SPIP 95

Convocation au commissariat, Garde à vue, perquisition au domicile personnel

La semaine dernière, ces trois procédures ont été utilisées à l'encontre d'un CPIP de la SAS d'Osny

Pour la 2ème fois en quelques mois, un CPIP est convoqué par les services de police pour avoir exercé ses missions.

Entre colère, consternation et écoëurement, l'ensemble des CPIP se demande :

Quand tout cela va-t-il s'arrêter ?

Quelle est la finalité de toute cette mascarade ?

La CGT SPIP 31/09 dénonce avec force cette nouvelle humiliation à l'encontre d'un CPIP et au-delà à l'encontre de l'ensemble des personnes travaillant en SPIP.

Il est inacceptable que de telles méthodes soient utilisées à l'encontre des personnels.

Il s'agit d'un nouvel affront à nos missions et le silence du Garde des Sceaux et du Directeur Général de l'Administration Pénitentiaire laisse à penser que cette procédure est cautionnée dans les hautes sphères alors même qu'ils devraient s'insurger de l'utilisation de telles méthodes.

Alors que l'ensemble des personnels en SPIP fait face chaque jour à une surcharge de travail importante, à une surpopulation chronique, à des exigences toujours plus grandes, ce nouvel incident vient une nouvelle fois insécuriser les agents.

Nous attendons **une réaction forte du GDS** qui avait su dans le passé, en qualité de Ministre de l'Intérieur, se joindre à une manifestation de policiers pour les soutenir et défendre leur mission.

**Mais peut-être qu'entre démagogie et défense des missions du SPIP
le choix est déjà fait ?**

A Toulouse, le 27/02/2026